

## Evacuation de Rhino: le rapporteur de l'ONU veut des explications

**Le rapporteur spécial de l'ONU sur le logement est préoccupé par la manière dont l'évacuation du squat Rhino à Genève s'est effectuée. Miloon Kothari a demandé des explications aux gouvernements suisse et genevois.**

Il pleuvait fortement et il y avait des femmes enceintes et des enfants, souligne M. Kothari dans une interview publiée dans la "Tribune de Genève". Il faudra vérifier si Genève a suivi les principes de base en matière d'expulsion que la Suisse doit respecter, précise l'Indien.

Parmi ces principes énumérés dans un rapport de M. Kothari de février dernier figure l'obligation pour les autorités d'annoncer par écrit l'expulsion. Les évacuations de nuit, par mauvais temps ou encore pendant les fêtes religieuses sont interdites. De manière générale, M. Kothari s'inquiète du respect des droits humains.

Le rapporteur spécial, alerté par le collectif Rhino, compte s'entretenir en septembre avec les autorités cantonales et fédérales ainsi qu'avec le procureur général Daniel Zappelli. A la lumière de leurs explications, il dira s'il y a lieu de formuler des recommandations.

M. Kothari a un mandat global qui ne se cantonne pas uniquement aux pays en développement. Deux de ses dernières missions l'ont conduit en Australie et en Espagne. Mais c'est la première fois que le rapporteur spécial reçoit une requête provenant de la Suisse.

Le rapporteur spécial de l'ONU sur le logement est préoccupé par la manière dont l'évacuation du squat Rhino à Genève s'est effectuée. Miloon Kothari a demandé des explications aux gouvernements suisse et genevois.

Il pleuvait fortement et il y avait des femmes enceintes et des enfants, souligne M. Kothari dans une interview publiée dans la "Tribune de Genève". Il faudra vérifier si Genève a suivi les principes de base en matière d'expulsion que la Suisse doit respecter, précise l'Indien.

Parmi ces principes énumérés dans un rapport de M. Kothari de février dernier figure l'obligation pour les autorités d'annoncer par écrit l'expulsion. Les évacuations de nuit, par mauvais temps ou encore pendant les fêtes religieuses sont interdites. De manière générale, M. Kothari s'inquiète du respect des droits humains.

Le rapporteur spécial, alerté par le collectif Rhino, compte s'entretenir en septembre avec les autorités cantonales et fédérales ainsi qu'avec le procureur général Daniel Zappelli. A la lumière de leurs explications, il dira s'il y a lieu de formuler des recommandations.

M. Kothari a un mandat global qui ne se cantonne pas uniquement aux pays en développement. Deux de ses dernières missions l'ont conduit en Australie et en Espagne. Mais c'est la première fois que le rapporteur spécial reçoit une requête provenant de la Suisse.

(ats / 27 juillet 2007 10:13)